PROCES-VERBAL
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE MENTHONNEX-EN-BORNES
DU 27 AVRIL 2023

Le vingt sept avril deux mil vingt trois
Le Conseil Municipal de la Commune de MENTHONNEX-EN-BORNES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Guy DEMOLIS, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15
Nombre de Conseillers Municipaux présents ou représentés : 14
Nombre de Conseillers Municipaux absents ou excusés **: 1**
Date de convocation : 17 avril 2023
Date d'affichage :

Présents : Mmes et MM. Guy DEMOLIS, Sébastien PACCARD, Nathalie HENRY , Olivier CHAMOT, Sandrine BOCHET, Jocelyne BORNE, Christian LEOTY (Procuration), Jocelyne YAKOVLEFF, Sylvie LOUVEAU (Procuration), Mickael BAFCOP (Procuration), Christophe BALMIER, Céline JEANNINGROS (Procuration), Emmanuel TISSOT, Karen DA COSTA
Absent : M. Bernard SAILLANT,
Assistaient également à la réunion : Mme SOW Astou et M. Emmanuel DUBOUCHET du cabinet CARRIER
Secrétaire de séance : M. Olivier CHAMOT assisté de Mme Martine BRAND, secrétaire de mairie.
Le compte-rendu de la réunion précédente n'appelant pas d'observations est approuvé et devient procès-verbal.

*** Compte-rendu d'activités et des décisions prises par le Maire ou les adjoints**

- Délivrance d'autorisations d'urbanisme
Permis de construire
- M. BUC Thomas et Mme MORIN Bénédicte, 481 Route de Menthonnex pour l'extension de la maison d'habitation
- M. DENIS Maxime et Mme ROUX Cassandra pour la construction d'une maison individuelle au Clos Bonier
Déclaration Préalable
- M. Mme RENOU Mathieu – 327 Route de Chez Péguin pour une clôture grillagée avec pose d'un portail
- M. Mme CROSSET Sébastien – 1065 Route de La Rippaz pour la pose de panneaux photovoltaïques en toiture
- Mme DEBIEE Marie-Christine – 20 Chemin des Margolliets pour le changement de la porte d'entrée

- Mme FLEURY Laetitia et M. AILLARD Laurent – 723 Route de Chez Les Maîtres pour la construction d'une piscine

- Acquisition immobilière et foncière au chef-lieu

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la commune à l'opportunité d'acquérir à l'amiable une bâtisse avec un tènement de 1925 m2 au bourg-centre, en prolongement des bâtiments communaux.

Il s'agit de la propriété appartenant à l'indivision BRAND située 624 Route de Menthonnex, cadastrée au chef-lieu section B 601 et B 1526 et classée en zone UHc du Plan Local d'Urbanisme.

France Domaine, consulté par l'Etablissement Public Foncier de Haute-Savoie, a estimé la valeur vénale à 420.000 €.

Monsieur le Maire informe également le conseil municipal que les consorts BRAND sont aussi disposés à céder à la commune le reste de leur propriété située au chef-lieu de Menthonnex-en-Bornes, cadastrée section B n° 569 – 570 et 1246 d'une contenance de 4868 m2 au prix de 5.000 € (zone N du PLU), soit une acquisition totale de 425.000 €. En conséquence, il convient de modifier la délibération initiale.

A l'unanimité, le conseil municipal donne son accord pour cette acquisition et la modification de la délibération initiale puis charge le maire d'entreprendre les démarches pour finaliser cette acquisition.

- Demande de subvention au Département dans le cadre du CDAS

Dans le cadre de la demande de subvention au Département au titre du CDAS (Contrat Départemental d'Avenir et de Solidarité), Monsieur le Maire propose de présenter ce projet d'acquisition (propriété BRAND) pour un montant de 425.000 € ainsi que les travaux de déconstruction intérieure de la bâtisse estimés à 75.000 € HT soit un programme de 500.000 €.

Le conseil municipal, à l'unanimité charge le maire à signer tous documents relatifs à cette demande.

- Travaux de sécurisation de la traversée du chef-lieu – Demande de subvention dans le cadre des amendes de police

M. Le Maire rappelle que dans le cadre des travaux de la sortie du lotissement du Clos Bonier, il a été convenu en lien avec l'aménageur, la réalisation de travaux de sécurisation (plateau surélevé, prolongement des trottoirs, passage piétons)

Afin de favoriser la mobilité douce, il est proposé de prolonger les trottoirs jusqu'au chemin piétonnier des Petits Pierres.

Enfin, il est décidé de réaménager le plateau surélevé situé près du cimetière afin de mieux sécuriser l'arrêt des bus scolaires et la plateforme de déchets ménagers du chef-lieu.

La maîtrise d'œuvre de ces travaux, réalisés en lien avec les services de la voirie départementale est confiée au cabinet CARRIER.

M. DUBOUCHET, représentant du maître d'œuvre, présente le programme de travaux.

A cet effet, il est décidé de solliciter une subvention du Département au titre de la répartition des amendes de police.

En conséquence, le maire est chargé de constituer le dossier.

- Cantine - Garderie

Convention d'objectifs et de financement de l'association cantine-garderie de Menthonnex-en-Bornes

Monsieur Le Maire rappelle que la commune soutient l'association cantine-garderie de menthonnex-en-Bornes dans son action de gestion de la cantine et de la garderie périscolaire.
Ce soutien se matérialise depuis de nombreuses années par la mise à disposition des locaux et de deux employés communaux, la prise en charge des dépenses d'énergie, mais aussi par des subventions de fonctionnement attribuées à l'association.
Afin de faire face à l'accroissement des effectifs et de l'inflation, il a été prévu lors du vote du budget 2023 un montant de 35.000 €.
Aux termes de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 et de l'article 1er du décret n° 2001-495 du 6 juin 2001, une convention d'objectifs doit être passée dès lors qu'une subvention allouée à une association par une autorité administrative dépasse le seuil de 23.000,00 €.
Monsieur Le Maire propose à l'assemblée d'approuver la conclusion avec l'association cantine garderie de Menthonnex-en-Bornes de la convention d'objectifs.
Il est également fait état de nombreux impayés, ce qui fragilise les comptes de l'association. Une réflexion est menée afin de mettre en place un système de recouvrement automatique des factures.
Il est également fait état d'un problème de comportement d'un enfant vis-à-vis du personnel encadrant.

- Syndicat Mixte du Salève

M. TISSOT fait un bref rappel sur le PDIPR avec la mise en œuvre d'une interconnexion entre le Plateau des Bornes et le Salève via Le Sappey.
Cet itinéraire de randonnée devrait bientôt voir le jour, grâce à l'engagement et à la perspicacité de Céline JEANNINGROS, représentante de la commune auprès du SMS.

- Démissions

M. le Maire informe l'assemblée que Bernard SAILLANT et Céline JEANNINGROS souhaitent, pour des raisons de santé, démissionner de leurs fonctions de conseillers municipaux.
L'assemblée, unanime, rend hommage à leurs forts engagements dans l'action municipale et leur souhaitent un prompt rétablissement.
C'est François RAGAZZONI et Astou SOW qui figuraient sur la liste complémentaire élue lors du dernier renouvellement municipal qui seront appelés à les remplacer. Leur installation aura lieu à l'occasion du prochain conseil municipal.

La séance est levée à 21 H 30

Le secrétaire de séance
Olivier CHAMOT

Le Maire,
Guy DEMOLIS

MAIRIE de MENTHONNEX-EN-BORNES 74350 (Hte-Savoie)

- Délibérations prises lors de la séance

* Acquisition immobilière au chef-lieu de Menthonnex-en-Bornes
* Demande de Subvention dans le cadre du CDAS 2023
* Demande de subvention au titre de la répartition des amendes de police
* Convention d'objectifs et de financement de l'association cantine-garderie de Menthonnex-en-Bornes